



La certification B1 en allemand

publié le 06/05/2013

Il s'agit d'un diplôme délivré par la KMK d'Allemagne (Kultusministerkonferenz) que les élèves peuvent passer gratuitement en classe de 3ème ou 2nde. Cette certification est reconnue au niveau international et est conçue sur la base du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) qui constitue aussi la base des programmes en langues. Le niveau testé est le niveau B1 avec une possibilité de valider le niveau A2 si le niveau B1 n'est pas atteint. A2 est le niveau exigé pour le brevet des collèges.

Les épreuves se déroulent en deux temps :

- ▶ *Un écrit de 3 h* où sont testées la compréhension écrite, la compréhension orale et l'expression écrite.
- ▶ *Un oral de 15-20 min* devant un jury composé de deux professeurs d'allemand. Après des questions sur des sujets de la vie courante, l'élève présente un exposé sur le thème de son choix.

Nous pouvons féliciter les 5 élèves Léo Lavalade, Marin Michelat, Lisa Soret en 3ème B, Mathieu Dessirier et Nils Elsass en 3ème D qui ont passé la certification cette année et ont brillamment réussi leur oral au niveau B1. Ils attendent maintenant patiemment leurs résultats de l'écrit qui arriveront début juillet.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.